

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF****CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Portneuf dûment convoquée et tenue à la salle des commissaires, le mercredi 25 avril 2018 à 19 h 30, sous la présidence de monsieur David Montminy.

**PRÉSENCES**

|                            |                           |
|----------------------------|---------------------------|
| Mme Marie-Claude Deschênes | M. Sylvain Lefèbvre-Matte |
| Mme Isabelle Mainguy       | M. Roger B. Plamondon     |
| Mme Johanne Minville       | M. Serge Tremblay         |
| Mme Lina Moisan            | M. Yves Walsh             |

M. Benoit Bisson, représentant commissaire-parent pour le secondaire  
Mme Nadia Paradis, représentante commissaire-parent pour le primaire  
Mme Stéphanie Ratté, représentante commissaire-parent pour le EHDAA

**ABSENCE**

Mme Laurette Côté

**Sont aussi présents les membres du conseil de direction :**

M. Luc Galvani, directeur général et directeur de la formation adulte, professionnelle et des technologies, M. Jean-François Lussier, directeur des Services des ressources financières et matérielles et du transport scolaire, Mme Claudette Julien, directrice adjointe des Services éducatifs, M. Éric Bouchard, directeur du Service des ressources humaines et Mme Monique Delisle, secrétaire générale et directrice générale adjointe.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 19 h 30 heures, monsieur David Montminy, président, déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les commissaires présents forment le *quorum*.

**CC86/17-18****2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 25 avril 2018 en ajoutant les points suivants :

- 10.1 Code d'éthique et de déontologie des commissaires ;
- 10.2 Festival du film pour l'environnement.

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Réflexion et constatation du quorum

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

De la séance ordinaire du 25 avril 2018

## **3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL**

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mars 2018
- 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 avril 2018
- 3.3 Suivi du procès-verbal et des résolutions <sup>D</sup>

## **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

- 4.1 Questions et correspondance des élèves
- 4.2 Questions et correspondance du public

## **5. INTERVENTION DES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS**

- 5.1 Intervention du représentant du primaire
- 5.2 Intervention du représentant du secondaire
- 5.3 Intervention du représentant EHDAA

## **6. DIRECTION GÉNÉRALE, SERVICE DE LA FORMATION ADULTE ET PROFESSIONNELLE ET DES TECHNOLOGIES**

- 6.1 Tarification de la surveillance / primaire
- 6.2 Tarification de la surveillance / secondaire
- 6.3 Demande d'utilisation de stationnement – Club Cycliste Sport-en-Tête
- 6.4 Calendrier scolaire 2018-2019 – Formation générale aux adultes
- ~~6.5 Contrat de remplacement – Commutateurs de têtes (point reporté)~~
- 6.6 Autorisation de signature / Cession de terrain – Espace urbain Donnacona

## **7. DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS SECTEUR JEUNES**

- 7.1 Motion de félicitations – Gala OSEntreprendre
- 7.2 Motion de félicitations – Secondaire en spectacle

## **8. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

- 8.1 Arrangements locaux – Personnel enseignant

## **9. DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

- 9.1 Maintien des bâtiments 2017-2018

~~9.1.1 Amélioration de l'accessibilité sans obstacle – Saint-Raymond et Pont-Rouge (point reporté)~~

9.1.2 Remplacement de la chaudière électrique - Écoles des Bourdons et du Bon-Pasteur

9.1.3 Réfection des murs extérieurs - Pavillon Jacques-Cartier – Saumonière

~~9.1.4 Réfection du réseau d'eau domestique – École des Trois Sources (point reporté)~~

9.2 Embellissement de cour d'école

9.3 Bail par emphytéose / Tennis École secondaire Saint-Marc

## **10. DIRECTION DES SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

### **11. PÉRIODE D'INFORMATION DU PRÉSIDENT**

11.1 Comité de sélection – Entrevues de sélection

11.2 Choix de la firme – Processus de remplacement à la direction générale et à la direction du secrétariat général et des communications

### **12. AFFAIRES NOUVELLES**

### **13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **CC87/17-18**

##### **3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 MARS 2018**

Madame la commissaire Johanne Minville propose :

**D'adopter** le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mars 2018 et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture, une copie ayant été déposée aux commissaires plus de six heures avant la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **CC88/17-18**

##### **3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 AVRIL 2018**

Madame la commissaire Lina Moisan propose :

**D'adopter** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 avril 2018 et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture, une copie ayant été déposée aux commissaires plus de six heures avant la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC89/17-18**

**6.1 TARIFICATION DE LA SURVEILLANCE / PRIMAIRE**

**Considérant** qu'il existe un service de garde ou bien un point de service institué dans chacune des écoles primaires conformément à l'article 256 de la Loi sur l'instruction publique;

**Considérant** la volonté des directions d'établissement d'offrir la même qualité de service à tous les élèves qui dînent à l'école, tant ceux qui fréquentent à temps plein ou sporadiquement le service de garde que ceux qui décident d'utiliser seulement le service à l'heure du midi;

**Considérant que** selon l'article 292 de la Loi sur l'instruction publique, il appartient à la Commission scolaire de déterminer les coûts pour cette période de dîner;

Madame la commissaire Johanne Minville propose :

**De maintenir** à 5,50 \$ par jour, par élève, le coût pour surveiller les élèves pendant la période du dîner.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC90/17-18**

**6.2 TARIFICATION DE LA SURVEILLANCE / SECONDAIRE**

**Considérant** les articles 256 et 292 de la Loi sur l'instruction publique;

**Considérant** la responsabilité de la Commission scolaire et de ses établissements d'accueillir et d'assurer la surveillance pendant la période du dîner, même à l'ordre secondaire;

**Considérant que** les sommes perçues par l'école serviront exclusivement à l'organisation de la surveillance des élèves ;

Monsieur le commissaire Yves Walsh propose :

**De maintenir** à 28,00 \$ par élève, par année, les frais de surveillance dans les écoles secondaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC91/17-18**

**6.3 DEMANDE D'UTILISATION DE STATIONNEMENT – CLUB CYCLISTE SPORT-EN-TÊTE**

**Considérant que** le Club Cycliste Sport-en-Tête est un club cycliste de la grande région de Québec regroupant 500 passionnés de vélo;

**Considérant que** le Club Cycliste Sport-en-Tête développe avec les années des parcours et des activités qui deviennent des journées incontournables pour pratiquer le vélo sur route, favorisant ainsi la découverte de Québec et ses alentours,

Madame la commissaire Isabelle Mainguy propose :

**D'autoriser** les membres du Club Cycliste Sport-en-Tête à utiliser le stationnement de la Commission scolaire situé au 310, rue de l'église, le samedi 15 septembre 2018 à compter de 10 h 00.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC92/17-18**

#### **6.4 CALENDRIER SCOLAIRE 2018-2019 – FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES**

**Attendu que** la Commission scolaire de Portneuf établit le calendrier scolaire du Centre de formation professionnelle et du Centre d'éducation des adultes en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique et après les consultations d'usage,

Monsieur le commissaire Sylvain Lefebvre-Matte propose :

**D'adopter** le projet du calendrier scolaire 2018-2019 du secteur de la formation générale aux adultes du Centre de formation de Portneuf et de conserver ledit document, au répertoire, sous la cote CC92/17-18.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC93/17-18**

#### **6.6 AUTORISATION DE SIGNATURE / CESSION DE TERRAIN – ESPACE URBAIN DONNACONA**

**Considérant** la résolution CC08/17-18 du conseil des commissaires de mandater le directeur général, Monsieur Luc Galvani pour faire une demande à la Direction générale des infrastructures publiques du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin d'aliéner de gré à gré à la Ville de Donnacona pour une valeur d'un dollar la portion de terrain pour ériger un espace urbain, le tout, avec tous les frais assumés par la Ville de Donnacona;

**Considérant que** l'article 3 du Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire (chapitre I-13.3, r.7) indique une valeur qui excède 100 000 \$ pour requérir la permission du ministre comme condition de base;

**Considérant que** l'évaluation uniformisée de la portion de terrain devant servir à l'espace urbain n'excède pas 100 000 \$ ;

Monsieur le commissaire Roger B. Plamondon propose :

**D'autoriser** la cession de la portion de terrain, tel que présenté dans la résolution CC08/17-18 ;

**D'autoriser** le directeur général, monsieur Luc Galvani, et le président, monsieur David Montminy, à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC94/17-18**

**6.7 RECOMMANDATION DU COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES – MESURE 15211 INTERVENIR TÔT**

**Considérant** la nouvelle mesure budgétaire 15211 pour l'engagement de ressources professionnelles pour la réussite scolaire des élèves du préscolaire et du 1<sup>er</sup> cycle du primaire annoncée suite à la mise à jour économique de novembre 2017 et les Règles budgétaires amendées en mars 2018;

**Considérant** la recommandation du Comité de répartition des ressources suite à leur rencontre du 10 avril, à l'effet de partager cette mesure entre les écoles y ayant droit sur même base que le mode d'allocation avec la clientèle actualisée au 30 septembre 2017, tel que proposé par le directeur du service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, M. Jean-François Lussier;

Madame la commissaire Lina Moisan propose :

**D'entériner** la recommandation du Comité de répartition des ressources ;

**De mandater** le directeur des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, M. Jean-François Lussier, à transférer les budgets aux écoles comme recommandé par le Comité de répartition des ressources.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC95/17-18**

**6.8 RECOMMANDATION DU COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES – MESURE 15212 LIVRES DE LITTÉRATURE**

**Considérant** la nouvelle mesure budgétaire 15212 pour l'acquisition de livres de littérature jeunesse pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1<sup>er</sup> cycle du primaire annoncée suite à la mise à jour économique de novembre 2017 et les Règles budgétaires amendées en mars 2018;

**Considérant** la recommandation du Comité de répartition des ressources suite à leur rencontre du 10 avril, à l'effet de partager cette mesure entre les écoles y ayant droit sur même base que le mode d'allocation avec la clientèle actualisée au 30 septembre 2017, tel que proposé par le directeur du service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, M. Jean-François Lussier;

Monsieur le commissaire Yves Walsh propose :

**D'entériner** la recommandation du Comité de répartition des ressources ;

**De mandater** le directeur des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, M. Jean-François Lussier, à transférer les budgets aux écoles comme recommandé par le Comité de répartition des ressources.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **CC96/17-18**

### **7.1 MOTION DE FÉLICITATIONS – GALA OSENTREPRENDRE**

**Considérant** l'objectif du Défi OSEntreprendre qui vise à mobiliser et développer les passions entrepreneuriales;

**Considérant** le franc succès remporté par les élèves de la Commission scolaire dans le cadre de la 20<sup>e</sup> édition de ce concours,

Monsieur le commissaire Sylvain Lefebvre-Matte propose :

**D'adopter** une motion de félicitations aux élèves et enseignants qui ont remporté des prix pour les projets suivants :

- Gravin et Bijoux !, primaire premier cycle – École Saint-Cœur-de-Marie;
- Des passions à partager, primaire deuxième cycle, École de la Morelle ;
- Pêche blanche de la Morelle, primaire troisième cycle, École de la Morelle ;
- À vol d'oiseau, coup de cœur du primaire, École des Goéland ;
- Les châteaux de billes, secondaire premier cycle, École secondaire Louis-Jobin ;
- Mon casier, ma maison, secondaire deuxième cycle, École secondaire de Saint-Marc ;
- SA coche, secondaire adaptation scolaire, École secondaire de Donnacona ;
- Les Fabricoteux de l'ESSM, coup de cœur au secondaire, École secondaire de Saint-Marc ;
- Écolos-Brico CFP, prix réservé aux élèves de la formation professionnelle/éducation des adultes, Centre de formation de Portneuf à Donnacona.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **CC97/17-18**

### **7.2 MOTION DE FÉLICITATIONS – SECONDAIRE EN SPECTACLE**

**Considérant que** « Secondaire en spectacle » est un programme qui vise à promouvoir le développement culturel et artistique des jeunes des écoles secondaires du Québec, axé sur l'expérimentation, l'apprentissage et la formation;

**Considérant** l'implication et le succès des élèves de l'école secondaire Saint-Marc lors de la finale régionale tenue le 12 avril 2018 à la salle Sylvain Lelièvre du Cégep Limoilou,

Madame la commissaire Isabelle Mainguy propose :

**D'adopter** une motion de félicitations à l'égard des élèves suivants pour la 1<sup>re</sup> place remportée dans la catégorie « INTERPRÉTATION » avec leur présentation de la chanson « Le vieux dans l'bas du fleuve » :

- Alex Grandbois (batterie) ;
- Olivier Laquerre (guitare acoustique) ;
- Tristan Douville (guitare acoustique) ;
- Billy Paquet (guitare acoustique et voix).

Ainsi qu'à madame Sylvie Portelance, technicienne en loisirs à l'école secondaire Saint-Marc, pour son implication dans la réalisation de ce projet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC98/17-18**

#### **8.1 ARRANGEMENTS LOCAUX – PERSONNEL ENSEIGNANT**

**Considérant** le mandat octroyé au directeur du Service des ressources humaines par le directeur général le 14 septembre 2017, pour négocier les arrangements locaux avec le Syndicat de l'enseignement de Portneuf conformément au numéro 333 du Règlement relatif à la délégation de pouvoir du conseil des commissaires;

**Considérant** les travaux menés par les deux parties pour négocier de nouveaux arrangements locaux;

**Considérant que** les parties continueront leurs travaux concernant certaines clauses des arrangements locaux au cours de la prochaine année scolaire;

**Considérant que** le projet d'entente fut présenté au conseil des commissaires lors de la séance d'étude du 11 avril 2018;

**Considérant que** le Syndicat de l'enseignement de Portneuf tiendra son assemblée générale le 30 avril 2018,

Madame la commissaire Johanne Minville propose :

**D'approuver** sous réserve de l'assemblée générale des enseignants, les arrangements locaux du personnel enseignant de la Commission scolaire de Portneuf, conformément au numéro 334 du Règlement relatif à la délégation de pouvoir et d'autoriser le président, la direction générale et la direction du Service des ressources



humaines à signer les arrangements locaux et de conserver ledit document, au répertoire, sous la cote CC98/17-18.

Les arrangements locaux seront en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> mai 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC99/17-18**

**9.1.2 MAINTIEN DES BÂTIMENTS 2017-2018 – REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE ÉLECTRIQUE – ÉCOLE DES BOURDONS ET ÉCOLE DU BON-PASTEUR**

**Considérant que** la commission scolaire s'est vue réserver une somme de 1 839 420 \$ dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments » pour permettre la réalisation de projets d'amélioration des immeubles;

**Considérant que** la commission scolaire a mis de l'avant les projets suivants:

- Remplacement de la chaudière électrique à l'école des Bourdons de Neuville;
- Remplacement de la chaudière électrique à l'école du Bon-Pasteur de Cap-Santé;

**Considérant que** la procédure d'appel d'offres a été suivie pour le projet mentionné ;

Monsieur le commissaire Yves Walsh propose :

**De procéder** à l'engagement de l'entrepreneur pour le projet mentionné.

CHOIX DE L'ENTREPRENEUR :

Michel Latulippe Inc. au montant de 77 950,00 \$ (avant taxes)

**Que** le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, Jean-François Lussier ou le coordonnateur des ressources matérielles, Frédéric Lajoie soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution ainsi que les avenants sur le contrat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC100/17-18**

**9.1.3 RÉSORPTION DU DÉFICIT D'ENTRETIEN 2017-2018 – RÉFECTION DES MURS EXTÉRIEURS DU PAVILLON JACQUES-CARTIER**

**Considérant que** la commission scolaire s'est vue réserver une somme de 161 805 \$ dans le cadre de la mesure 50622 « Résorption du déficit d'entretien » pour permettre la réalisation de projets d'amélioration des immeubles;

**Considérant que** la commission scolaire a mis de l'avant le projet suivant:

- Réfection des murs extérieurs du pavillon Jacques-Cartier de l'école de la Saumonière de Donnacona;

**Considérant que** la procédure d'appel d'offres a été suivie pour le projet mentionné ;

Madame la commissaire Johanne Minville propose :

**De procéder** à l'engagement de l'entrepreneur pour le projet mentionné.

CHOIX DE L'ENTREPRENEUR :

Qualité construction (CDN) ltée au montant de 193 193,00 \$ (avant taxes)

**Que** le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, Jean-François Lussier ou le coordonnateur des ressources matérielles, Frédéric Lajoie soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution ainsi que les avenants sur le contrat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC101/17-18**

## **9.2 EMBELLISSEMENT DE COUR D'ÉCOLE**

**Considérant que** le projet présenté par la commission scolaire dans le cadre de la mesure 50530 « Embellissement des cours d'école » 2016-2017 pour l'aménagement d'un parc de jeux pour le bâtiment des Bourdons de l'école Courval/des Bourdons de Neuville a été retenu pour la phase 1;

**Considérant que** le projet présenté par la commission scolaire dans le cadre de la mesure 50530 « Embellissement des cours d'école » 2017-2018 pour l'aménagement d'un parc de jeux pour le bâtiment des Bourdons de l'école Courval/des Bourdons de Neuville est en attente d'une réponse favorable par le MEES pour la phase 2;

**Considérant que** le projet est en équilibre de financement;

**Considérant que** la procédure d'appel d'offres a été suivie pour le projet mentionné ;

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose :

**De procéder** à l'engagement de l'entrepreneur pour le projet mentionné.

## CHOIX DE L'ENTREPRENEUR :

Les Mains Vertes du Paysage inc. au montant de 258 897,66 \$ (avant taxes)

**Que** le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, Jean-François Lussier ou le coordonnateur des ressources matérielles, Frédéric Lajoie soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution ainsi que les avenants sur le contrat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### CC102/17-18

#### 9.3 BAIL PAR EMPHYTÉOSE / TENNIS ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-MARC

- Considérant** l'état du terrain de tennis de l'école secondaire de Saint-Marc-des-Carières;
- Considérant que** le terrain de tennis est principalement utilisé par les loisirs de la ville de Saint-Marc-des-Carières;
- Considérant que** la ville de Saint-Marc-des-Carières veut réaménager ledit terrain;
- Considérant que** la ville de Saint-Marc-des-Carières assumera tous les coûts de la réfection du terrain de tennis;
- Considérant** l'Entente de partenariat entre la ville de Saint-Marc-des-Carières et la Commission scolaire de Portneuf;

Madame la commissaire Nadia Paradis propose :

**D'autoriser** le président et la direction générale à signer les documents afin de céder le bail par emphytéose de 25 ans pour la superficie correspondante au terrain de tennis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### CC103/17-18

#### 11.1 COMITÉ DE SÉLECTION – ENTREVUES DE SÉLECTION

- Considérant** que le directeur général de la Commission scolaire, Monsieur Luc Galvani, a annoncé son départ au 30 juin 2018;
- Considérant** que la directrice du secrétariat général et des communications a été nommée directrice générale par intérim ;
- Considérant** que madame Monique Delisle quittera ses fonctions pour la retraite au plus tard le 30 juin 2019 ;
- Considérant** la volonté du conseil des commissaires d'enclencher le processus de sélection d'un(e) directeur(trice) général(e) ;

**Considérant** la volonté du conseil des commissaires d'enclencher le processus de sélection d'un(e) directeur(trice) du secrétariat général et des communications ;

**Considérant** que la première étape dudit processus consiste à former un comité de sélection formé du président et de trois commissaires ;

**Considérant** qu'il y a lieu également de nommer un(e) commissaire substitut,

Madame la commissaire Isabelle Mainguy propose :

**De nommer** les personnes suivantes sur le comité de sélection de la nouvelle direction générale, soit :

Monsieur David Montminy, président;  
Monsieur Yves Walsh, commissaire ;  
Monsieur Roger B. Plamondon, commissaire ;  
Madame Johanne Minville commissaire ;  
Monsieur Serge Tremblay, commissaire substitut.

**D'autoriser** le comité de sélection à s'adjoindre d'une firme spécialisée pour l'assister tout au long du processus de sélection.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **CC104/17-18**

### **11.2 CHOIX DE LA FIRME – PROCESSUS DE REMPLACEMENT À LA DIRECTION GÉNÉRALE ET À LA DIRECTION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS**

**Considérant** le processus de sélection d'un(e) directeur (trice) général (e) et d'un directeur (trice) du secrétariat général et des communications enclenché par la formation d'un comité de sélection ;

**Considérant que** le comité de sélection devait s'adjoindre une firme spécialisée pour l'assister tout au long du processus ;

Madame la commissaire Marie-Claude Deschênes propose :

**De retenir** les services de la firme Raymond Chabot Ressources humaines inc. pour une assistance dans certaines opérations du processus de sélection.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **CC105/17-18**

### **13.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose la levée de la séance à 20 h 30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **AUTRES SUJETS :**

---

### **3.3 Suivi du procès-verbal du conseil des commissaires**

M. Luc Galvani, directeur général, commente le document qui fait état du suivi accordé aux décisions du conseil des commissaires.

### **4.1 Questions et correspondance des élèves**

Aucune

### **4.2 Questions et correspondance du public**

Aucune

### **5.1 Intervention des représentants du comité de parents**

La prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le 30 avril prochain.

La prochaine rencontre du comité EHDAA aura lieu le 4 juin prochain.

### **10.1 Code d'éthique et de déontologie des commissaires**

Madame Monique Delisle fait un retour sur le nouveau code d'éthique et de déontologie des commissaires présenté au comité de gouvernance et d'éthique.

Le nouveau document sera présenté à l'ensemble des commissaires lors de la prochaine séance d'étude pour adoption à la suite du processus de consultation.

### **12.1 Festival du film pour l'environnement**

Madame Isabelle Mainguy fait un retour sur la promotion du Festival du film pour l'environnement qui se déroule du 20 au 28 avril 2018 dans Portneuf.

Elle déplore le faible taux de participation des écoles aux activités.

## **DOCUMENTS REMIS :**

---

3.2 Suivi du procès-verbal et des résolutions ;